

[AUDIENCE]

LE COMPTE-RENDU DU SNU27



SNUipp-FSU 27
6 bis rue de Pannette
BP 611-27006 EVREUX CEDEX
Tél : 02 32 33 58 51 E-mail : snu27@snuipp.fr

COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE AVEC L'IA-DASEN ET L'IEN-A SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DES CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES DU JEUDI 27 AVRIL 2017

Le jeudi 27 avril 2017, une délégation de Conseillers Pédagogiques, accompagnée par le SNUipp-FSU27, a été reçue par le DASEN. Les conseillers pédagogiques ont demandé cette audience pour exposer les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs conditions d'exercice, à savoir :

Des missions qui s'accumulent et qui éloignent les conseillers pédagogiques de leurs missions pédagogiques premières.

Avec la suppression de personnels au sein de l'administration, un certain nombre de tâches (qui ne font qu'augmenter) ont été redistribuées aux conseillers pédagogiques. De plus, d'autres missions leur ont été dévolues.

Plusieurs exemples significatifs (parmi tant d'autres) :

- le couplage et le calcul du temps de travail des personnels sur les postes fractionnés
- le recrutement des AVS (avec contrat CUI)
- la gestion de GÀIA avec l'intégration et le suivi des animations pédagogiques dans cette application
- les missions d'assistant de prévention
- la formation des AVS
- la multiplication des enquêtes

Toutes ces nouvelles tâches détournent les conseillers pédagogiques de leurs missions premières :

- l'accompagnement des projets
- l'accompagnement des collègues en début de carrière
- la formation pédagogique qui se transforme maintenant en simple information...

Une rémunération qui n'est pas à la hauteur.

Alors qu'une grande partie des enseignants touche l'ISAE, les conseillers pédagogiques et les référents pédagogiques numériques (comme les enseignants référents, les enseignants SEGPA, ULIS...) n'ont pas perçu de revalorisation de salaire.

N'oublions pas que les conseillers pédagogiques ont le même régime de rémunération qu'un directeur deux classes !!

Et puis il y a DT CHORUS et les frais de déplacement ... Une enveloppe insuffisante ne permettant pas de défrayer tous les personnels et une application faite pour décourager les collègues de les demander !

COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE AVEC L'IA-DASEN ET L'IEN-A SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DES CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES DU JEUDI 27 AVRIL 2017

RÉPONSES DE M. LE MERCIER, IA-DASEN

- Importance considérable de la mission et de l'engagement des conseillers pédagogiques.
 - Retour sur la Refondation de l'école qui touche tous les pans des missions des CPC.
 - Premier effort réalisé sur la carte scolaire. En attente des nouvelles directives à la suite des élections.
 - Etude sur le zonage des circonscriptions par rapport au nombre d'élèves.
 - Concernant la revalorisation de la carrière, les CPC et CPD seront favorisés pour l'accès à la nouvelle classe exceptionnelle.
- ⇒ Distinguer les tâches administratives des tâches pédagogiques et faire le maximum pour décharger les CPC des tâches purement administratives.

PISTES D'AMÉLIORATION ÉVOQUÉES PAR M. KHELIFI, IEN-A

- Edition des ordres de mission sur Gaïa par un personnel administratif (1/2 poste nécessaire).
- Proposition resserrée des animations pédagogiques de circonscription : catalogue de 20 à 25 animations maximum en fonction des priorités fixées.
- Concernant le climat scolaire et professionnel, et la résolution de conflits divers : phase test du protocole de gestion des élèves au comportement difficile, et création d'une commission départementale devant traiter et statuer des situations les plus graves (CDA).
- Une demande va être faite à la DAPAEC concernant l'organisation du recrutement des CUI afin de décharger de cette tâche les CPC.
- Une réflexion va être menée par un IEN sur la mission d'assistant de prévention et son organisation. Pour le moment, M. Le Mercier n'est pas favorable à la création de poste spécifique par BEF mais il sera attentif à l'analyse de l'IEN en question.
- Chaque IEN va se voir missionner d'un dossier précis pour lequel il deviendra référent auprès des circonscriptions.

M. Le Mercier conclut en évoquant la mise en place d'une réunion collégiale de toutes les équipes de circonscriptions dès la rentrée 2017.

Mis à part certaines opérations de carte scolaire, le reste des mesures est en phase de réflexion. Rien n'est donc encore acté.

A court terme, le SNUipp-FSU27 sera vigilant quant à la mise en place d'adaptations concrètes concernant le déroulement des missions des CPC, notamment sur les thèmes suivants :

- *l'application Gaïa*
- *l'organisation de la mission d'assistant de prévention*
- *la mise en place des animations pédagogiques*
- *le recrutement des CUI*

La prochaine visite du CHSCT est prévue le mardi 16 mai à la circonscription du Neubourg avec pour thème de visite suggéré l'organisation et les conditions de travail. Des représentants du SNUipp-FSU 27 y seront présents et pourront à nouveau évoquer les difficultés rencontrées par les équipes de circonscription.